

## ALCA-ATELIERS DE TRADUCTION LITTÉRAIRE



\*Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel de la Région Nouvelle-Aquitaine, ALCA accompagne les professionnels de l'image et de l'écrit dans toutes les étapes de leur parcours et de leurs projets, de la création à la diffusion des œuvres. ALCA se positionne en faveur de la transmission par une offre d'éducation artistique et culturelle cohérente sur les douze départements de la Nouvelle-Aquitaine.

### LE PROJET

#### Description :

Ce dispositif contingenté permet de faire bénéficier les élèves des lycées de la Région Nouvelle-Aquitaine d'ateliers de traduction littéraire animés par des traducteurs professionnels. Les traducteurs professionnels interviennent entre 6 et 18 heures auprès des classes à répartir sur un maximum de 5 séances

#### Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Livre et lecture

#### Partenaires :

Dispositif proposé par ALCA\*Nouvelle-Aquitaine avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le SIA EAC, la DRAAF, le réseau des médiathèques et l'association de traducteur (MATRANA).

#### Articulation avec un projet 1<sup>er</sup> degré :

Non

### LES PARTICIPANTS

#### Professeur coordonnateur (nom et prénom)

#### Classes et niveaux et effectif prévisionnel

#### Intervenant :

Un traducteur littéraire professionnel de la Nouvelle-Aquitaine. Les équipes EAC livre offrent un appui aux enseignants intéressés pour la recherche d'un auteur.

➔ Voir l'annuaire des traducteurs disponible sur le site d'[ALCA](#)

### LE CONTENU DU PROJET

**Connaitre** : Faire découvrir aux jeunes lecteurs l'ensemble des métiers du livre et leurs logiques à la fois artistiques et économiques.

Découvrir des œuvres littéraires par le biais de la traduction.

**Rencontrer** : Rencontrer un traducteur et découvrir de manière approfondie le métier de traducteur.

**Pratiquer** : Les élèves accompagnés du traducteur professionnel et de l'équipe enseignante porteuse du projet construiront leur propre traduction de l'œuvre ou des extraits choisis dans la bibliographie du traducteur, expérimenteront la traduction comme création et s'immergeront dans une culture étrangère. Les traducteurs professionnels interviennent entre 6 et 18 heures auprès des classes à répartir sur un maximum de 5 séances.

**Restitutions envisagées** : la restitution est fortement encouragée dans le cadre de ce projet.

### Etapes prévisionnelles :

- Période d'inscription : du 24 mai au 23 juin 2023 dans Adage.
- Sélection des dossiers retenus par une commission en juillet ; courrier de notification (acceptation ou refus) envoyé au mois d'août.
- Validation du choix du traducteur.
- ALCA se charge de la logistique des ateliers : rédaction de conventions de partenariats, transports, rémunération, etc.
- Calendrier des interventions élaboré par l'équipe pédagogique et le traducteur avec ALCA

### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Possibilité d'enrichir la participation au dispositif sur la part collective 2023-2024 du Pass culture

### BUDGET PREVISIONNEL

#### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

ALCA finance la rémunération du traducteur ainsi que ses frais de déplacements.

#### Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement sera facturé de la somme forfaitaire de 300€ sur Chorus afin de participer à la rémunération du traducteur. (Hors pass Culture)

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Le lycée s'engage-t-il à verser la somme forfaitaire de 300€ pour contribuer aux frais.
- Titre de l'œuvre envisagée (De préférence une œuvre traduite par le traducteur invité)
- Quels sont les objectifs du projet ?
- Quel travail préparatoire envisagez-vous avant la rencontre avec le traducteur ?
- Quel serait le déroulement des ateliers ?
- Si vous envisagez de contacter un ou des partenaires culturels, qui est-il / qui sont-ils ? Pour quel(s) type(s) de collaboration ?
- Le lycée a-t-il bénéficié d'un accompagnement d'ALCA ces 3 dernières années ?
- Si c'est le cas, sur quel programme ?

Pour en savoir plus : <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/ateliers-de-traduction-litteraire>

Solène BRUN Pour les départements 19, 23, 24 et 87 tel : 07 57 00 08 98 [solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Contact : Stéphanie COLLIGNON Pour les départements 33, 40, 47 et 64 tel : 07 50 54 38 85 [stephanie.collignon@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:stephanie.collignon@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Solemn GANTHEIL Pour les départements 16, 17, 86 et 79 tel : 07 50 56 37 92 [solenn.gantheil@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:solenn.gantheil@alca-nouvelle-aquitaine.fr)